L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 3 MARS.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE COMTE DE MONTESTRUC.

XVIII—suite

Cette fois la troupe exaspérée se rua contre lui, l'épée haute, criant et vociférant, chacun animait son voisin de l'exemple et le poussant de la voix. On entendit vaguement des portes se fermer; deux ou trois lumières qui brillaient à des lucarnes, çà et là, s'éteignirent subitement, et ce ne fut plus dans la rue qu'un grand cliquetis de fer et un sourd frépignement de pieds qui bruissaient au milieu de l'ombre.

Mais des secours sur lesquels il ne comptait pas arrivèrent à Hugues de deux côtés opposés. Par le haut de la rue du Crucifix, du côté de la rue Saint-Jacques, un cavalier s'élança au galop et chargea la bande, tandis que par le bas, du côté de la rue de la Vieille Monnaie, deux hommes qui semblaient avoir des ailes se jetaient dans la mêlée à corps perdus. C'était trop pour le courage de ces mercenaires. Frappés d'effroi et de taille, par-devant et par-derrière, de droite et de gauche, ils lâchèrent pied, laissant par terre trois ou quatre des leurs.

—Moi qui suis si bête, je m'en doutais, dit Coquelicot qui ne put s'empêcher de sauter au cou de M. de Montestruc.

Celui ci se tâtait.

—Non, rien de sérieux, se dit-il, des égratignures seulement.

—Pardieu! c'est bien lui, mon ami Hugues de Monte-truc! s'écria le cavalier, qui se penchait sur l'encolure de son cheval pour mieux voir quel était l'homme qui venait de tirer d'embarras.

Hugues poussa un cri.

—Mais je ne me trompe pas!... le marquis de Saint-Elix!

—Lui même, et j'aurais dû te reconnaître à cette fortense résistance, reprit le marquis qui mit pied à terre pour embrasser Montestruc. Mais pourquoi cette bargagre? à quel propos?

—C'est là ce que j'ignore et c'est là justement ce que je voudrais savoir! Mais toi-même qui viens à point nommé pour me sortir d'affaire, par quelle aventure te trouves-tu sur le navé de Paris lorsque je te croyais encore dans ton beau château de Saint Savy?

—C'est toute une histoire, et je ne demande pas mieux que de te la raconter... Mais en ce moment m'en avis que mieux vaut s'occuper de ce qui se passe ici peut-être tirerons-nous quelque renseignement utile des coquins que je vois là.

Deux des hommes qui étaient couchés sur le sol faisaient de la rue ne donnaient plus aucun signe de vie; un troisième, celui qui avait reçu un coup d'épée dans la gorge, ne valait guère mieux et râlait au pied d'un mur; le quatrième gémissait et se traînait. Kadour se pencha sur lui, et appliquant la pointe de son poignard sur son cœur:

—Parle ou je t'achève, dit-il.

—Le mort si tu te tais, ajouta M. de Saint Elix, et si tu parles, cette bourse, qui te sera d'un bon secours pour t'aller faire prendre ailleurs, quand tu seras guéri.

Il venait de jeter une bourse sur le corps du malheureux qui, malgré sa faiblesse, étendit la main et la saisit.

—A la vivacité de ce geste, reprit le marquis je vois que tu m'as compris. Tu ne parais un garçon de sens égaré en mauvaise compagnie. Rassemble tes souvenirs et parle.

On soulève le blessé qu'on adosse contre le mur; quand il fut sur son séant, serrant la bourse dans sa poche et soupirant:

—J'ai cru comprendre, dit-il, que notre sergent avait ordre d'arrêter un certain M. de Montestruc, cette que coûte. Je suis, moi, que pour les coups de main. En nous comptant notre gratification, qui devait être doublée en cas de succès, on nous avait engagés à ne pas le ménager en cas de résistance. On nous a dit que c'était pour une affaire de duel.

—Ah! le beau prétexte! murmura Coquelicot.

—Je n'en sais pas plus long. Jamais votre procédé me touche et la reconnaissance me pousse à vous dire qu'il serait prudent de s'esquiver au large. Le sergent est rusé, il a une bonne somme à recevoir et il mènera bien cette expédition.... donc il reviendra pour sûr avec du renfort. Filez!

L'alerte qui avait été le commencement de l'interrogatoire avait été se placer en vedette à l'extrémité de la rue du côté par où la bande avait disparu, revint en toute hâte qui sen pas.

—La-bas, des hommes, dit il; ils arrivent! ils courent.

—Ce point cru, reprit le blessé. Croyez-moi, sauvez vous!

On entendait un bruit de pas tumultueux à l'extrémité de la rue. Une troupe surgit avant que la tête du homme qui portait une torche... Il y avait pas à faire de chevalerie contre la maréchaussée. M. de Saint Elix remonta à cheval et chacun fila au galop au moment où les argousins allaient frapper l'angle de la rue.

A l'angle où elle aboutissait dans la rue des Arcs, deux coups de feu retentirent et deux balles passèrent en sifflant auprès des fugitifs, dont l'égratignant le pavé, l'autre cul avant la muraille.

Ah! les mousquets s'en mêlent! dit Hugues.

La partie n'est pas égale. Sauve qui peut! partagé-vous nous pour! Ils avait pas tous ensemble à nos trousses, dit Coquelicot.

M. de Saint Elix hésitait.

—Pas de compliment, lui sonna Hugues; libre, tu me serviras mieux que si tu te faisais prendre avec moi.

Ils échangèrent leurs adresses rapidement; M. de Saint-Elix piqua des deux, Hugues prit sa course du côté de la rue Saint-Jacques, suivi de Coquelicot, tandis que Kadour se faufilait dans une ruelle.

La direction que Hugues avait choisie le conduisait vers la Seine. Un premier élan le mena jusqu'à la rue de la Vannerie où lui et Coquelicot s'arrêtèrent pour souffler un peu et tendre l'oreille. Le cliquetis vacillante d'une torche teignit presque aussitôt en rouge le coin de la rue, et un homme qui parut dans cette lueur épaula et fit feu. La balle traça une raie blanche le long du mur, à trois pouces de la tête de Coquelicot.

En route! cria-t-il.

Attirés sans doute par la détonation, deux hommes qui rôdaient en sens inverse cherchant leur proie, essayèrent de leur barrer le passage à l'entrée de la rue de la Planche Mibray. Celui qui heurta Hugues reçut du pommeau de l'épée en plein visage un coup qui l'envoya rouler dans la boue à demi-mort; celui qui avait pris à partie Coquelicot trouva un adversaire qui avait profité des leçons données récemment par Kadour. Saisi à la gorge subitement, et à moitié étranglé, il s'affaissa dans le ruisseau.

Coquelicot sauta par dessus son corps inerte et rejoignit son maître qui détalait devant lui.

Toujours conraît, et sainés d'une nouvelle décharge, ils arrivèrent dans le voisinage de la place aux Veaux, qu'ils traversèrent sans rencontre baleine. Ils se trouvaient alors dans une rue étroite que longeait un grand mur ar-dessus duquel on apercevait la tête de quelques arbres. Ils prêtèrent l'oreille: aucun bruit derrière eux, si ce n'est une vague rumeur dans l'éloignement.

—Il est très agréable ce moment de répit qu'on nous accorde, dit Coquelicot, qui commençait à souffler, mais il est clair que nous n'en jouirons pas longtemps.... En outre, la situation se complique.... Il est clair que quelques-uns de ces coquins rôdent autour de notre logis, en ils guettent notre retour.... Si nous allons côté ils s'assient de s'embusquer... les quais, nous sommes pris entre la rivière et leurs mousquets, l'eau est froide.

—Tout ce conclus qu'il faut les attendre ici de pied ferme et mourir après en avoir tué le plus que nous pourrons.

—Ou la toujours le temps de mourir, monsieur, et l'extermination d'une douzaine de ces drôles ne nous consolera pas d'avoir perdu la vie.... C'est pourquoi si vous le permettez, je ne m'accommode pas de votre avis.

—Que veux-tu faire alors?

—Mon monsieur, je n'attendrais personne, mais je m'arrangerais de manière à passer de l'autre côté de ce mur pour conserver au marquis de Montluçon.

—Tu crois qu'elle en sera bien aise? répondit Hugues, à qui ce nom arrachait un sourire.

—Mlle de Montluçon est une personne de goût; elle vous en voudrait beaucoup si vous vous faisiez tuer et mêmes ne vous le pardonnerait jamais. Si au contraire vous vous maintenez en bonne santé pour l'amour d'elle, il n'est rien qu'elle ne fasse pour vous récompenser. Vite! la rumeur approche.... grimpez sur quoi comme vous grimpez sur un arbre; c'est un exercice amusant! nous nous sommes livrés cent fois à la lutte quand il s'agissait de dénicher des oiseaux ou de cueillir des pommes, à propos mettez vos pieds sur mes épaules, et en vous aidant des mains du haut vous porterez au faîte du mur.

Mais tout dit Hugues, qui avait suivi de point en point les conseils de Coquelicot.

Oh! mon.... n'avez pas peur! j'ai mon adresse.... et pas encore cette nuit qu'on m'attrapera! Y êtes-vous?

Oui, répondit Hugues qui était à cheval sur le mur, jambe de ci, jambe de là.

Et forbi monsieur, sautez à présent.

—Et toi, cours vite....

XIX

Ce qu'il y a derrière un mur.

Au moment où Coquelicot reprenait sa course rasant la muraille, Hugues aperçevait au loin la lueur des torches que portait la brigade de maréchaussée lancée à sa poursuite; la rumeur des voix arrivait jusqu'à lui. Il se laissa glisser et sauta sans bruit sur le sable fin d'une allée bordée d'arbres. Son premier soin fut de regarder autour de lui. Partout un grand silence. Le vent se jouait dans les branches dépouillées. Après un instant de réflexion il s'engagea dans l'allée déserte qui s'ouvrait devant lui, traversa une pelouse au milieu de laquelle chantait le jet d'eau cristallin d'une fontaine, et au bon, dans une vague obscurité, au delà d'une terrasse où veillaient sur leur socle de marbre les fantômes blancs de quelques statues, il aperçut la masse imposante d'un hôtel dont le flamboiement de quelques fenêtres rendait visible la large façade et le perron à double rampe.

Par la mordieu! se dit-il, voilà un hôtel que je crois reconnaître.

Il s'enfonça sous une charmille dont la voûte noire courait vers la terrasse; il n'avait pas franchi la moitié de la distance qui l'en séparait, lorsqu'il vit venir à lui une femme, en déshabillé de couleur claire, qui écartait les rameaux chargés de bourgeons, trottait menu sans faire plus de bruit qu'une couleuvre filant sur l'herbe.

—Est-ce vous, Pascalino? fit-elle d'une voix qui tremblait un peu.

—Je ne sais pas si je suis Pascalino, mais je sais bien que j'ai besoin de vous pour me tirer d'ici, répliqua Montestruc.

L'inconnue poussa un faible cri et se mit à courir. En trois bonds Hugues l'eut rattrapée et la reçut entre ses bras, à demi pâmée.

—Ah! je suis morte! soupira-t-elle.

—Non, pas encore! dit-il en l'embrassant sur la cou.

La fugitive revint à elle, et radoucie:

—Je vous prenais pour un voleur.... comme on se trompe! reprit-elle.

Elle le regarda de coin de l'œil cherchant à reconnaître dans la pénombre le visage dont les moustaches venaient de caresser son épiderme. Émue encore, elle se laissait aller sur le bras qui la soutenait.

—On suis-je! dit Hugues.

—Chez Mme la princesse Mamiani, ma maîtresse.

—La princesse Mamiani!.... Tu es adorable. Et si tu en veux la preuve, la voici.

De nouveau il l'embrassa, mais cette fois sur les deux joues.

La soubrette prit un petit air modeste, et souriant:

—Il ne faudrait peut-être pas me le prouver d'aussi près! murmura-t-elle.

—Alors, si tu veux que je me taise, ma jolie Chloé, conduis-moi chez ta maîtresse promptement.

—Vous savez mon nom? alors je comprends pourquoi tout à l'heure....

—Veux-tu que je recommence?

—Non.... dites-moi seulement qui vous êtes.

Hugues la prit par la main et l'entraîna hors de la charmille.

—Regarde-moi!

—M. de Montestruc! fit-elle.

—Lui-même.... à présent, consens-tu?

La soubrette lui répondit par un petit salut et marcha droit du côté de la terrasse.

—Quelle aventure! disait-elle. Avouez, monsieur, que j'ai bien fait d'aller me promener dans le jardin ce soir.

—C'est une bonne fortune dont je remercierai M. Pascalino.

Chloé rougit, et hâtant sa course vers la terrasse, ouvrit une petite porte dont elle avait la clef.

Tandis que ces choses se passaient dans le jardin de l'hôtel habité par la princesse Mamiani, Coquelicot, lancé comme un cerf, gagnait de l'avance sur le maréchaussée. Il venait de tourner l'angle du mur derrière lequel son maître avait disparu; regardant alors autour de lui pour s'orienter, il ne put tenir une exclamation de surprise.

—Pardieu! dit-il en reconnaissant l'hôtel de la princesse, le hasard fait bien les choses! Nous voici en pays ami; n'en bougeons pas!

(*A continuer.*)

VAPEURS.

Le Leo.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Maille des Etats-Unis entre Mandeville et la Nile-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à mes premier

CAMELIA,

Capitaine Hanover,

partira, pour les endroits ville le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures dés'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 8 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas rien de frêt après le départ du convoi précédent outre à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisburg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.
15 mai Aux Nos 15 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 P. M.

RAPIDE,

Capitaine, J. F. Mund, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et vice versâ, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg il fera jonction avec les bateaux réunis les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Caire et St. Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY 117 Gemmane et
HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.
5août—1m

Bateau Régulier du Grand Ecore,

Départ, tous les JEUDIS à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadère Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

SEMINOLE,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Pilote" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour frêt et passage, s'adresser à
LORD & M'PEAKE, Agents.
25 juillet—6m No. 46 de la rue du Camp.

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.

Départ, tous les Mardis à 5 P. M.

POUR Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Pineville, Alexandrie, Natchitoches, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur

BRADISH JOHNSON,

JOHN HEINS, capt.
Fr. Burke et Jno. Jeffron, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.
Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
LORD & M'PEAKE, 46 cour.
N. O. DONOHUE 30 juillet

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Rasey, Barbin, Normandy, Alexandrie, la rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

NOUVEAU BATEAU

R. SINNOTT, capitaine, GEO. C. HAMILTON, com.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARTER, 32 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas,
BRITTON & REPLEY, 184 rue Common.
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
24 déc.—6m

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et toutes les débarcadères de la rivière l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

W. Burton, capitaine
J. B. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nile-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les ailérages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & REPLEY,
No 184 de la rue de la Commune.
6 août.—6m.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Mardis, à 5 P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

ERA No 10.

C. C. Pickel, capitaine.
T. H. Mugan et R. Derbes, commis.

Il prendra du frêt et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, ainsi que du frêt pour la côte.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas.
LOW & McPEAKE, No 46 de la rue du Camp.
13 janvier

Atchafalaya et Atchafalaya,

Départ, SAMEDI, 27 février, à 4 heures P. M.

Pour Simmsport, Churchville et les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chênes, pour Patterson, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nile Isleta, Fausse Point, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Teche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA,

capt. J. P. FORGAY, commis, A. MEYNIER Sr.
Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
9mai No 4 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nile-Orléans, de la Côte, du Bateau Rouge et du débarcadère de Walt.

DEPART tous les LUNDIS, à 4 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater de VENDREDI, 28 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE,

Capitaine P. McGiroy.—Commis, F. Berwerse et J. A. Comstock.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.
14mai—12m

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodaux-ville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Abeels,
Commis P. A. Charlet.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin, il descendra la côte le jour.

16 juillet—1an

Pour la Côte au-dessous de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent et le White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Ruis; commis J. L. Boyd.

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
W. J. COMACK, 30 rue Conti.
19mai—7m

Paquebot de la Côte et du Collège Point.

Trois fois la semaine.

LE steamer

WAWENOUK,

THEODULE ELFERT,

Capitaine.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 4 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.

Le frêt n'est débarqué qu'en plein jour.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord.
4 fév—1m

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Barre, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

D. ni et sa marchéz, capitaine Fred Prehm, J. G. Tessmoulet et A. Schlumberger, commis, propriétaire ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Samedi soir ce bateau ne fera pas de voyage jusqu'aux Forts.
4 déc—1m

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULS LIGNES DIRECTES POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

FRANCE, Trudelle, commdt, [illegible]
VILLE-DE-PARIS, [illegible]
AMERIQUE, capitaine [illegible]

PRIX DU PASSAGE [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à
MM. A. MARIE HUNTS,
Agents, 55 Broadway, New York.
M. L. CLAYTON, Agent,
Office Cunard, Liverpool.
nov—1an

STEAMERS DU HAVRE

— ET DE LA —

NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans sous le Havre, directement.

REPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils mettent la barre en tout temps, sans retard. Pour frêt ou passage (excellents emménagements, bonne table, 7 compris le vin.) s'adresser à

F. TREMAYE, agent,
No 34 de la rue de l'Union,
Nouvelle-Orléans.

[illegible]—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, [illegible]
STATE OF MISSISSIPPI, [illegible]
STATE OF ALABAMA, [illegible]
STATE OF VIRGINIA, [illegible]
STATE OF PENNSYLVANIA, [illegible]
STATE OF GEORGIA, [illegible]
STATE OF NEVADA, [illegible]
STATE OF TENNESSEE, [illegible]

La compagnie fera des voyages réguliers sur demande, et qui pouvant porte dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou du Continent.

Elle vend des billets de passage (sous pont) de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou du Continent.

Des billets d'emigrants (sous-pont) pour les personnes qui voudraient faire venir leurs familles.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF ALABAMA

partira de son quai, pierre 19, Troisième district, via-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le —

S'adresser à
A. K. MILLER & CO., Agents,
AU NO 8 de la rue Carondelet, Nile-Orléans.
5 juillet—1an

SEINE.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre SEINE et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et à Brême.

LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme ci-dessous:

	De Brême.	De la Nile-Orléans.
Hannover	12 janv.	17 fév.
Frankfurt	9 fév.	14 mars.
Hannover	4 avril.	9 mai.
Frankfurt	27 avril.	1 juin.

Les autres journées départ seront annoncés plus tard.

Le départ de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans.

Chambres..... $60 en or.
Entrepont..... 40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, ou Havre ou à Brême:

Chambres..... $60 en or.
Entrepont..... 40

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres..... $40 en or.
Entrepont..... 25

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les agents.

Pour plus de détails s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
1 août—1an Au No 61 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers transcontinentale New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
des steamers suivants
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,
Le steamer

NEW ORLEANS,

(ex: Dearborn, commandant

Partira de son wharf, en plat de la rue Toulouse

SAMEDI, 6 mars, à 11 h. A. M.

Passage..... $20.

Cette ligne prend des marchandises et des passagers pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Bon Carondelet, No 61.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO.....Capt. W. R. Sherwood.
CITY OF MERIDA.....Capt. J. W. Reynolds.
CITY OF HAVANA.....Capt T. J. Philips
Le steamer

CITY OF MEXICO,

Commandant W. R. Sherwood,

partira de son quai, en plat de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 13 mars, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz..... $60. en or.

Pour frêt ou passage s'adresser à
M. ALEXANDER & SONS,
32 Broadway, New York.
J. M. MERRIFFON, Agent.
Au No 68 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF HAVANA partira le 4 avril.
13 nov—1an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.
Transportant la malle des Etats-Unis.
JUNIATA, comm. J. W. Catherine, 1200 tonneaux
YAGO, " J. Parrott, 1000 tonneaux
C. W. LORD, " L. Cotton, 1000 tonneaux

Départ, MERCREDI, 10 mars, à 4 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,

C. W. LORD,

Commandant L. Cotton.

Partira de son quai, en face de la Prince Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (compagnie des M. U.)..$20
Passage pour Philadelphie..... 25
Billet donné à New-York pour tout le voyage..$30

Pour frêt ou passage, s'adresser à
EDWARD A. TORRE, Agent,
au coin des rues Carondelet et Gravier
4 nov—1 an.

MILAN

DE LA
BANQUE NATIONALE DE LA NILE-ORLEANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES	
Prêts et escomptes	533,703 33
Tiré en sus U. U. pour garantir la circulation	1,687 50
Bons des E. U. pour garantir la circulation	300,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	3,300 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	3,227 20
Dû par d'autres banques nationales	8,588 41
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	121 67
Propriétés foncières, mobilier et installations	16,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,146 12
Primes payées sur bonds des E. U.	24,000 00
Chèques et autres items en comptant	[illegible]
Echanges pour le Clearing-House	10,024 21
Billets d'autres banques nationales	10,027 00
Petite monnaie y compris les nickels	243 00
Espèces	24,[illegible]
Billets Legal Tender	10,000 00
Cinq pour cent. fonds de rachats	[illegible]
Total	$[illegible]
PASSIF	
Capital payé	$[illegible]
Surplus	[illegible]
Autres profits non partagés	[illegible]
Billets de la Banque nationale en circulation	270,000 00
Dépôts individuels	105,[illegible]
Certificats de dépôts payables sur demande	[illegible]
Certificats de dépôts à terme (items)	[illegible]
Dû à d'autres banques nationales	[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	[illegible]
Total	$[illegible]

Moi, John H. Fike, caissier de la Banque Milanaise de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le ceux le tableau ci-dessus détaillé.

Signé sous serment parfaitement vrai, ce 1 octobre, 1874.

JOHN H. FIKE, Caissier.

Témoins:
A. CHAPPUY.
GERSHOUD [illegible]
J. P. BURDEAU.

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

On and after
Monday, November 9, 1874.
Trains leave depot foot Canal street as follows:
[illegible]
Connections made at Chicago with Pullman Palace Cars through to Louisville.
Trains arrive at Nile-Orléans as follows:
[illegible]
Sleeping cars from Chicago and Cincinnati through without change.
Ticket office, 164 Canal street.
Depot, foot Canal street.
R. D. ROBINSON,
Asst Gen'l Ticket Agent.
E. P. KEYES,
General Agent.

LIGNE DE MOBILE.

[illegible]

A partir du 8 Février 1874,
Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue Canal comme suit:
LE FERRY SE HALLE TOUS LES JOURS.
A l'arrivée du Ferry, les cars de [illegible]
Train d'express, les cars de [illegible]
Express de nuit tous les jours [illegible]
Express du soir, tous les jours [illegible]
Pour la ligne [illegible] et des CHAIRS PULLMAN jusqu'à Lynchburg, Va. [illegible] Virginia.
Pour billets, cars et parcels [illegible]
Bureau [illegible]
Billets à vendre.
Hôtelins.
Adresse Market Stand.
Depot de la Ville.
Bureau du vieux de rapportement, [illegible]
Les cars [illegible]
R. P. KEYES,
Agent-Général [illegible]
D. R. ROBINSON,
Général agent de [illegible]

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nile-Orléans, St. Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:
(Du dépôt, au pied de la rue des Carondelets)

DEPARTS.	ARRIVEE.
[illegible]	[illegible]

CHAIRS DORMOIRES PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars derrière jusqu'au village [illegible]
Vente de billets et enregistrement en [illegible] de la rue du Canal, [illegible]
A. B. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général.

[illegible]

New Orleans St. Louis & Chicago R.R. Co. (Great Jackson Route)

(From College street Depot.)
From December 20—1874

DEPART.	ARRIVE.
[illegible]	[illegible]

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Boston.
Tickets for sale and information given at 164 Canal street, and at Depot.
A. B. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Ticket Agent.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

Les chemins de fer du Chemin de fer Pontchartrain, [illegible]
Les passagers qui désirent [illegible] Gentilly [illegible] le conducteur [illegible]
Avril—87 C. H. ALLEN, Surintendant.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de transit des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, le Texas, le Mexique et le Pacifique.

LE FERRY partira du pied de la rue Canal, tous les jours, à 8 h. 30 du matin et 4 h. 30 du soir.

Les trains partiront de Morgan [illegible]

Pour plus d'ampleurs, s'adresser à bord du ferry ou au bureau de la Compagnie, 164 rue Canal.

J. H. OSBORNE, Agent.
Morgan, 1 mars 1874.

Bureau de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 2 mars 1874.

Mai, Joseph Michel, Cashier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, étant actuellement que je quoi le tableau ci-dessus est exact.

JOSEPH MITCHELL, Cashier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 2 mars 1874.

JULES MONET, N. P.

Bureau

P. FOURNIER,
B. A. KIMBALL,
A. W. T.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Carondelet.

— Assez Gentile —

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.

AUX NOS 200 TOUS, 20 Tout.
A. RIMER BADER, Président.
CHAS. ENGELHELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Troisième Année Sociale.

Primes reçues, [illegible]
Pertes payées [illegible] sur mer et rivières [illegible]
Remboursements, réassurances payés, dépenses, etc.

[illegible]

Total de l'avoir.....

DÉCLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 10 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Bach, Louis Bader, A. Rimer Bader, Jos. Edler, W. E. Schmidt, H. A. Bontage, Th. Lincoln, R. Mag[illegible], R. P. Del Bondo, A. S. Bach, Louis Schorch, H. Hecht, S. J. Bach, J. H. Schwan, Chas. Bechold, E. Kohn, Louis Schwarz, M. Frank, F. Schwarz, K. Wimmelbach, M. S. Gagneux, F. Bauer, R. Wilhermann.

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL

— DU —

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux statuts de ce Client la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873.

Primes reçues durant l'année [illegible]
Pertes payées durant l'année [illegible]
Remboursements [illegible]
Dépenses courantes [illegible]
Taxes [illegible]
Loyer [illegible]
Impressions, annonces, ustensiles de bureau [illegible]
Dépenses, etc., imprimé et en notes [illegible]
Réservé pour les risques non expirés de 74 [illegible]
Bénéfice net [illegible]
L'actif de la Compagnie est composé comme suit:
Billets de capital [illegible]
Prêts sur vente de propriétés [illegible]
Actions de banques et autres actions [illegible]
Propriétés foncières [illegible]
Billets garantis [illegible]
Billets [illegible]
Meubles et installations de bureau [illegible]
En caisse [illegible]
Total de l'actif [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte du tableau sur les livres de la Compagnie.

M. M. DAVIS, Président.
A. GOODLE, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Signé sous serment, [illegible] à la Nile Orléans, ce 30me jour de juillet 1874.

ANT. DORIGOUZONE, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1874. A l'assemblée des Directeurs, il a été [illegible] à un dividende de DIX [illegible] sur le capital payé, est déclaré et payable [illegible] aux porteurs des billets d'actions [illegible] qu'un dividende de QUINZE pour cent [illegible] payé, sera mis en [illegible] au cours de l'année expirée le 31 janvier 1874 [illegible] du dividende pour du [illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

ETAT DE SITUATION

— DE LA —

Germania National Bank DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

31 décembre 1874.

Actif.	
Billets escomptés	$ [illegible]
Prêts sur demandes	[illegible]
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation	[illegible]
Primes sur les bonds ci-dessus	[illegible]
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour rachetter la circulation	[illegible]
Actions et bonds divers	[illegible]
Dû par des banques et des banquiers désignés	[illegible]
Mobilier et accessoires	[illegible]
A bon en argent	[illegible]
Dû par E. U. en sus	[illegible]
Chèques et autres items	[illegible]
De dans les banques de New-York	[illegible]
Total de l'actif	[illegible]